Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260306-202603020-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 6 MARS 2026

Convocation en date du 19 février 2026.

Le vendredi 6 mars deux mil vingt-six, à dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PENNANECH, Maire.

Présents : Monsieur Christian PENNANECH, Madame Liesbeth VAN HORNE, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Madame Anne BOURBIGOT, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Christelle ANDRE, Madame Laurence BAUGE, Monsieur Mathieu CHUTO, Monsieur Stéphane MOREL, Monsieur André MORVAN, Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY.

Membres ayant donné procuration : Monsieur Stéphane LOZACHMEUR a donné procuration à Madame Anne BOURBIGOT, Madame Sophie CADIOU a donné procuration à Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Monsieur Michel DONNARD a donné procuration à Monsieur Christian PENNANECH, Monsieur Alain FOLGOAS a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Madame Véronique IRIS a donné procuration à Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Patrice GUILLOU a donné procuration à Madame Annie RANNOU, Madame Astrid GAUGAIN a donné procuration à Madame Elodie SURGET, Monsieur Jean-Claude JACQ a donné procuration à Monsieur Christophe LABORY.

Membres absents : Monsieur Jean-François QUENET, Monsieur Loïc AUDO, Madame Morgane JAN.

Monsieur Stéphane MOREL a été nommé secrétaire de séance.

2026-03-020

Rapporteur : Madame Liesbeth VAN HORNE, Adjointe chargée des Finances-Economie

FINANCES :

PORT DE PLAISANCE – Affectation des résultats du Compte Administratif 2025 au Budget Primitif 2026 du Port de plaisance

Il est rappelé que le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à la somme de + 1 130 378.36 € et proposé de l'inscrire en totalité en recettes de fonctionnement au compte 002 – « résultats reportés » du budget 2026.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260306-202603020-DE

Il est rappelé que le résultat de clôture de la section d'investissement s'élève à la somme de + 359 473.84 € et proposé de l'affecter à la section d'investissement au compte 001 – « résultats reportés » du budget 2026.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir :

- inscrire la totalité du résultat de la section de fonctionnement au compte 002 – « résultats reportés » du budget 2026, pour un montant de 1 130 378.36 €,
- affecter le résultat de la section d'investissement, au compte 001 – « résultats reportés » du budget 2026, pour un montant de + 359 473.84 €.

Avis de la Commission des Finances – Economie en date du 16 février 2026 : favorable (une abstention, Madame Astrid GAUGAIN).

Avis du Conseil Portuaire en date du 23 février 2026 : favorable à l'unanimité.

<u>Décision du Conseil Municipal :</u> Adopté par 19 voix POUR – 5 ABSTENTIONS (Madame Astrid GAUGAIN, Monsieur Christophe LABORY, Monsieur André MORVAN, Monsieur Jean-Claude JACQ, Madame Elodie SURGET).

Pour copie conforme,
Bénodet, le 9 mars 2026
Christian PENNANECH
Maire,

MAIRIE DE BENODET
FINISTÈRE